PR

d

J. Alfred Pelletier

LA PROVIDENCE

ET LE

PEUPLE CANADIEN-FRANÇAIS

Deus providebit.

☞ Se vend au profit de la Congrégation de l'Académie Commerciale.

No. 133

LA

SERMON

POUR

LA FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

PRONONCÉ

A LA BASILIQUE DE N.-D. DE QUEBEC
LE 25 JUIN 1888

PAR

L'abbé M.-T. LABRECQUE

PROFESSEUR DE THÉOLOGIE MORALE A
L'UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC
IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET Cie

1888

Bt135
.L32
***

SERMON

POUR

LA FETE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

Deus providebit.
Dieu sera notre Providence. Gen. 23. 8.

MES FRÈRES,

Lorsqu'on m'a fait l'honneur de m'inviter à vous adresser la parole en ce jour de patriotiques réjouissances, je me suis demandé ce que je pouvais bien vous dire que vous ne savez déjà, et ce qui serait le plus propre à nourrir en vous l'amour de Dieu et de la patrie. Dans ce dessein, j'ai parcouru les annales de notre histoire, et j'ai recueilli

dans chacune de ces pages glorieuses un enseignement que je voudrais graver profondément dans vos cœurs. Cet enseignement se résume dans les deux mots de la Génèse que j'ai pris pour texte : *Deus providebit* ; Dieu sera notre Providence. Il semble que cette vérité se dégage de tous les événements auxquels notre pays a assisté ; le passé et le présent nous la répètent sans cesse avec une irrésistible éloquence. N'entendez-vous pas s'élever de la tombe de nos aïeux une voix qui raconte l'action de la Providence ? N'entendez-vous pas sur les champs de bataille, illustrés par le courage de nos pères et rougis de leur rang, retentir comme un long cri d'espérance en la Providence du Dieu des combats ? N'entendez-vous pas, montant du sanctuaire, une hymne de reconnaissance au Dieu dont la Providence nous a conservé la foi catholique qui a fait la force de nos pères et le bonheur de

leurs enfants ? Echos de la tombe, échos des champs de bataille, échos des temples sacrés, échos de la patrie : tout ici proclame qu'au ciel il y a un Dieu dont la bonté s'étend à toutes les nations, et que le peuple canadien est, avant tout, l'enfant de sa paternelle Providence.

Mais par quels moyens la Providence a-t-elle protégé spécialement notre peuple ?

Trois vertus sont le fondement de toute sainteté, de toute grandeur et de toute prospérité : la *foi*, *l'espérance* et l'*amour*. Sans elle, l'homme incomplet, impuissant, languira ici bas dans les ombres de la patrie terrestre sans jamais s'élever jusqu'au bonheur de la céleste patrie ; sans elle, toute société s'ébranle sur sa base et menace ruine ; avec elles et par elles, toute société est *fondée*, *soutenue*, *perfectionnée*.

Saint Augustin, parlant un jour de l'Eglise à son peuple d'Hippone, résu-

ma son histoire en trois mots qui révèlent son génie : " *Credendo fundatur, sperando erigitur, deligendo perficitur* : l'Eglise est fondée par la foi, soutenue par l'espérance et perfectionnée par l'amour. (1)

N'est-ce pas là l'histoire abrégée du peuple canadien ? Regardez-le à toutes les époques de sa vie ; il porte sur son front le triple cachet de la foi, de l'espérance et de l'amour. A lui aussi, la Providence a donné la foi pour appui, l'espérance pour soutien et la charité pour mobile : il est *fondé par la foi en la Providence, soutenu par l'espérance en la Providence, perfectionné par l'amour de la Providence.*

Telle est l'idée que, avec la grâce de Dieu, j'entreprends de développer aujourd'hui devant vous. Puissions-nous bien comprendre cet enseignement de notre histoire qui contribuera peut-être, pour sa faible part, à raviver en nous l'amour de Dieu et de la patrie.

(1) Serm. 22.

I

Toute nation a reçu, dès son origine, une mission particulière déterminée par le but de ses fondateurs. L'une devra servir l'ambition de la mère-patrie en contribuant à l'accroissement de son territoire et de sa prospérité matérielle ; l'autre aura pour fin de favoriser l'extension du commerce de sa métropole ou de recueillir l'excédent de sa population.

Une idée de foi à présidé à la naissance du peuple canadien-français : notre histoire le prouve. Quel était le but des rois très-chrétiens en fondant cette colonie sinon l'espérance de porter sur les rives du Saint-Laurent la connaissance de Jésus-Christ et d'y étendre l'influence de la religion catholique. Ils savaient que le Sauveur a ordonné à ses apôtres d'annoncer l'Evangile à tous les peuples et d'éclairer *les nations assises à l'ombre de la mort* : *euntes*

docete omnes gentes. (1) Or, n'est-ce pas aux rois catholiques, dépositaires de la puissance de Dieu, qu'il appartient de préparer les voix aux hérauts de l'Evangile ? Aussi, les rois de France en confiant leur mission aux premiers navigateurs qui orientaient leurs voiles vers ces lointaines contrées du Canada leur donnèrent-ils un double drapeau : l'étendard de la France et celui de l'Eglise, l'oriflamme de Saint-Louis et la croix du Rédempteur. Foi et honneur : telle est la devise des enfants que la France envoie sur nos rives pour y fonder une nouvelle patrie.

Comment se sont-ils acquittés de leur mission ?

Voyez Cartier lorsqu'il découvre notre pays. Son premier acte est un acte religieux. Pendant que le drapeau de la France flotte au mât de sa corvette, le pieux découvreur arbore l'étendard de l'Eglise sur la terre nou-

(1) Matth. 28. 19.

velle qu'il donne à sa patrie. La croix étend ses bras vers les peuples infidèles dont elle est l'unique espérance. A ce moment solennel, ne vous semble-t-il pas entendre Dieu, dans la profondeur des cieux, renouveler à son Fils la promesse de lui donner ces nations en héritage : *dabo tibi gentes hereditatem tuam* ? (1)

Aussi, admirez la foi de Cartier en présence de ces peuplades barbares ! Plus jaloux de la gloire de Dieu que de la prospérité de la France, il prêche lui-même l'Evangile et annonce la grande nouvelle du salut, et dans l'impuissance de parler un langage que ces barbares pourraient entendre, il emprunte les paroles inspirées de l'évangiliste saint Jean : *In principio erat Verbum.....lux in tenebris lucet.* (2)

Le Canada découvert, il s'agit de le coloniser. Henri IV jette les yeux sur

(1) Ps. 2. 8.
(2) Joan. I. 1.-5.

le calviniste Chauvin. Qu'adviendra-t-il de la nouvelle colonie ? Va-t-elle donc suivre les mêmes destinées que sa sœur la colonie puritaine de la Nouvelle-Angleterre ? Non, M. F., Dieu veut ici une nation avant tout catholique, fondée sur la foi : *Deus providebit.* Et voilà pourquoi il suscite un homme selon son cœur, instrument docile de la Providence : Cet homme est Champlain. Avec lui, viennent s'établir sur ce territoire quelques familles d'élite qui nous ont légué cette foi vive " et ces mœurs douces qui ont " toujours caractérisé le canadien-fran- " çais, cet attachement inviolable à " l'enseignement de l'Eglise qui fait " notre force et notre salut au moment " du danger." (1) *Credendo fundatur.*

Mais ce n'est pas assez, il faut le concours de l'Eglise. Paraissez, fils de Saint-François et de Saint-Ignace, la

(1) Mgr. Laflèche. *Considérations sur la société civile.*

moisson est prête. A vous l'honneur de rompre les premiers le pain de la parole évangélique : *parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret illis* ; *les petits enfants ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour leur en donner.* (1) Voyez-vous ces peuplades innombrables *assises à l'ombre de la mort ?* C'est la part de votre héritage de gloire et d'apostolat. Enseignez l'Evangile, et vous rappelant que *le sang des martyrs est une semence de chrétiens,* (2) vous aurez l'honneur de mêler aux sueurs de votre front le sang de vos veines. Ici, sur les rives du Saint-Laurent, vous serez les témoins, c'est-à-dire les martyrs que Jésus-Christ demandait à la terre avant de monter au ciel : *Et eritis mihi testes usque ad ultimum terræ.* (3)

Tout est prêt. L'édifice demande un couronnement digne de lui par l'éta-

---

(1) Lament. de Jérémie, 4. 4.
(2) Tertullien.
(3) Act. 1, 8.

blissement de la hiérarchie catholique. " Rome envoie à la Nouvelle-France un " de ces façonneurs de peuples qui les " forment à l'image du Verbe incarné, " les élèvent peu à peu au sommet de " la dignité humaine et en font de " grandes nations chrétiennes. Vigou- " reux et persévérant dans ses entre- " prises, zélé pour Dieu et son peuple " d'adoption, humble et dévoué comme " un apôtre, Monseigneur de Laval " frappa cette jeune nationalité d'un " cachet indélibile. Il fit prévaloir en " elle les principes chrétiens et la lança " d'une main ferme dans les grandes " voies de la civilisation." (1). *Credendo fundatur.*

Mais un peuple qui partage avec l'Eglise l'honneur d'être fondé par la foi doit s'attendre à la lutte qui est la condition de l'œuvre de Jésus-Christ. La foi est implantée, mais voici pour

---

(1) R. P. Hamon, *L'Eglise et l'Etat.*

nous l'heure du combat. A la domination française a succédé celle de la protestante Angleterre qui veut effacer notre cachet national. Son principal obstacle est la religion catholique qui maintient vivaces les souvenirs, les mœurs et la langue de l'ancienne patrie et qui est devenue le refuge et la consolation des cœurs canadiens.

L'Eglise du Canada doit-elle renoncer à ce rôle bienfaisant pour se faire l'instrument d'une politique officielle ? Nos ennemis n'en eurent jamais l'epérance. Une nuée de bureaucrates ineptes et malfaisants conçurent un plan plus élevé : ils voulurent convertir nos pères à l'anglicanisme. Pourquoi le Canada ne deviendrait-il pas, comme l'Angleterre, protestant par voie gouvernementale ? Le pétrir, le façonner sur ce modèle, c'était lui faire beaucoup d'honneur, et l'élever au niveau des peuples libres. " L'existence seule de " cette religion, écrivait l'un de nos

" plus fanatiques ennemis, est un dan-
" ger perpétuel pour l'état, puisqu'elle
" ne reconnait d'autre souverain que le
" Pape, que ses dogmes sont en oppo-
" sition avec le *droit public* et les *prin-*
" *cipes constitutifs* de la société." Et ailleurs: " En appelant l'Eglise Ro-
" maine *papisme*, j'exprime mon dégout
" et mon mépris pour une superstition
" qui dégrade l'esprit humain, et qui
" frappe de malédiction toute contrée
" ou tombe sa semence." (1) Ainsi donc, supprimer la foi catholique au Canada, par tous les moyens, *même par la force*, (2) voilà le but avéré de nos ennemis.

Les voici à l'œuvre. Une cathédrale anglicane est érigée. On décide que le titre d'évêque appartiendra, à l'avenir, exclusivement au chef de l'église anglicane, et l'évêque catholique devient un simple surintendant aposto-

(1) Witsius Ryland, Secrétaire intime de Sir Guy Carleton.

(2) Even by compulsion. Paroles de Ryland.

lique qu'on menace de poursuites criminelles s'il ose se parer des insignes de l'épiscopat. On va plus loin. On revendique pour l'Etat le contrôle de l'administration religieuse et la nomination des curés, et on réclame de l'évêque un acte reconnaissant la suprématie royale en matière de religion. Humainement parlant, c'en était fait de la religion catholique. Adieu, foi de nos pères ; ce *credo* qu'ils chantaient aux pieds de leurs autels ne fera plus relentir les voûtes de ces temples ou dorment nos apôtres et nos martyrs ?

II

Non, Mes Frères, tout n'est pas fini. Un peuple qui a la foi pour appui, aura l'espérance pour soutien au milieu de la lutte : *sperando erigitur*. Quand l'homme a fini son œuvre, celle de Dieu commence : Dieu sera notre providence ; *Deus providebit*.

Reportons-nous, par la pensée, à cette heure héroïque et sombre de notre histoire, où l'Angleterre versait sur les rives du Saint-Laurent ses formidables bataillons. Cette orgueilleuse conquérante voulait, à tout prix, faire tomber le double drapeau que la France avait implanté sur notre sol, l'oriflamme de Saint-Louis et l'étendard de Jésus-Christ. A la force on opposa la force. Pendant sept années dura ce duel à mort entre une puissante nation et un petit peuple abandonné, privé de tout secours, mais trouvant dans son cœur le courage de défendre ses autels et ses foyers. Longtemps son héroïque valeur balança la victoire. Mais un jour vint ou coula la dernière goutte du sang de ses veines, et nos braves tombèrent au champ d'honneur, enveloppés dans leur drapeau, consacrant par un trépas généreux les plaines ou dormiront à jamais ces héros ! Ah ! n'entendez-vous pas encore s'échapper de leur

poitrine haletante ce long cri de désespoir : " Tout est fini, la mort nous " environne déjà de ses ombres ; un " même tombeau va recueillir nos cen- " dres et engloutir à jamais nos insti- " tutions, notre langue et nos lois ! "

A ce moment d'indicible angoise, si l'ange de la patrie, planant sur les ruines de nos cités et de nos campagnes dévastées, eût apparu à nos pères pour relever leur courage, il me semble qu'il leur eût dit comme la mère des Machabées à ses enfants : " *Peto, nate, ut* " *aspicias ad cœlum* ; *mon fils, je t'en con-* " *jure, regarde le ciel.* (1) Là est ton " espérance et ton salut. Car au ciel " règne une Providence qui te prépare " un glorieux avenir. Vois-tu sur les cré- " neaux de la citadelle flotter un éten- " dard étranger? En des jours meilleurs, " il te protégera de son ombre tutélaire. " Un jour, celui qui portera ce drapeau

(1) Mach. 7-28.

" au nom du souverain de l'Angleterre,
" fera des souhaits pour que ta prospé-
" rité matérielle s'accroisse sous les aus-
" pices de ta religion ! (1) Le Canada
" français gardera son autonomie, un
" homme de ta race y représentera la
" la couronne d'Angleterre et présidera
" à ses destinées. Vois-tu ces institu-
" tions, ces collèges, ces séminaires,
" cette université qui s'élèvent comme
" les forteresses du savoir : elles recueil-
" leront dans leur sein tes enfants pour
" les préparer à combattre les combats
" de Dieu et de la patrie.—Vois ces
" clochers innombrables qui brillent au
" loin dans la plaine : ils couronnent
" de vastes églises où tes descendants
" chanteront les mêmes hymnes qui
" jusqu'ici ont retenti au pied des

(1) " Espérons qu'ici, le commerce se développera de
" plus en plus et que cette croissance sera consacrée par
" la religion dont vos hospices et vos églises sont déjà les
" témoins éloquents." *Paroles de S. E. Lord Stanley de Preston, gouverneur général du Canada, dans sa réponse à l'adresse des citoyens de Québec.*

" autels. Vois là-bas cette chaumière :
" sous son toit naîtra un enfant qui
" aura nom Joseph-Octave Plessis. Cet
" enfant ceindra la mitre épiscopale et
" deviendra le défenseur de sa race et
" le soutien de la foi. On lui contestera
" le titre d'évêque et son autorité spi-
" rituelle ; il paraîtra à la cour de
" Londres, et là, à force d'énergie, de
" patience et d'habilité, il reconquerra
" les droits de son Eglise et forcera le
" le respect de ses ennemis. Rome lui
" enverra le pallium, et de l'Atlantique
" au Pacifique, il sèmera partout des
" missionnaires ; il leur consacrera des
" apôtres qui deviendront chefs de nou-
" velles églises.—Vois encore : pour
" couronner tous ces bienfaits, le Vi-
" caire de Jésus-Christ enverra un jour,
" sur les rives du Saint-Laurent, un
" prélat de sa cour, jeter sur les épaules
" du cinquième successeur de Plessis,
" la pourpre romaine dont les reflets
" illumineront l'Eglise et la patrie ! "

Mes frères, regardez : cette prophétie, que je mets dans la bouche de l'ange de Canada, n'est-elle pas aujourd'hui une réalité vivante ? Ah! c'est qu'au ciel la divine Providence, comme une mère, veillait sur nos destinées. Au moment où tout semblait désespéré, elle recueillait elle-même, une à une, les larmes de ces enfants, et les gouttes du sang qui coulait de leurs blessures, pour les faire retomber en une pluie de bénédictions. Dieu voyait tout et nous préparait lui-même ce brillant avenir. *Deus providebit.* Voilà comment nous pouvons expliquer l'œuvre de ces soixante mille canadiens-français, restés ici seuls, sans défense, sans autre appui que leur inébranlable confiance en la Providence. *Sperando erigitur.*

III

Si la foi a été l'appui de notre nationalité et l'espérance son soutien dans le malheur, il nous reste à savoir ce qui lui a permis d'atteindre ses destinées présentes et de s'élever à la prospérité qui fait aujourd'hui notre orgueil. Ici encore, la parole de Saint-Augustin sera ma réponse : *diligendo perficitur* ; l'amour de Dieu, voilà le secret de notre perfection relative. Or, Mes Frères, aimer Dieu, c'est aimer la religion qui unit à Dieu ; aimer la religion, c'est aimer le prêtre qui a charge de nous l'enseigner ; aimer le prêtre, c'est aimer les institutions qu'il a fondées pour nourrir en nous l'amour de Dieu et de la patrie.

Or, quel est le fruit naturel et nécessaire de l'amour ? C'est l'union. Elle renferme une grande vérité cette inscription gravée sur vos bannières :

L'union fait la force. Oui, c'est l'union qui a fait la force de nos ancêtres. S'ils se fussent divisés en face de l'ennemi, nous étions perdus sans ressource. Par l'union, ils ont remporté les victoires dont nous profitons aujourd'hui.

N'oublions pas une vérité incontestable : ce qui est né de l'union ne peut être conservé que par l'union. Sommes nous unis, comme l'étaient nos ancêtres, quand il s'agit des questions vitales de la nationalité ou de la religion ? Trop souvent nous oublions la parole de Saint Augustin qui devrait être la règle de conduite de tout bon chrétien comme de tout vrai patriote ; *in necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas ;* unité dans la vérité, liberté dans le doute, charité toujours.

Rappelons-nous que c'est en restant étroitement uni à son clergé que notre peuple a surmonté les difficultés semées sur sa route ; c'est une vérité qui éclate à toutes les pages de notre his-

toire. Notre force a consisté dans cette amitié constante et sincère qui unit le peuple à son clergé, amitié forte et indissoluble comme toutes les amitiés liées dans le malheur. Ah ! qu'il y aurait de choses à dire si nous voulions les suivre sur les trois théâtres de leur action : la *forêt*, la *commune paroissiale*, et la *maison d'éducation !* Nous verrions le colon soutenu dans son pénible labeur par un inséparable compagnon qu'on appelle le missionnaire ; nous verrions la famille paroissiale heureuse sous la houlette d'un pasteur qu'on appelle un père ; nous verrions la jeunesse, dans la maison d'éducation, recevant des lèvres du prêtre ces traditions de foi, d'honneur et de véritable patriotisme qui préparent des défenseurs à l'Eglise et à l'Etat.

Mais c'est surtout dans le malheur que le peuple canadien a éprouvé les effets de la fidelité inviolable de son clergé. Et pour n'en donner qu'un

exemple mémorable, vous savez quel fut le dévouement du prêtre à cette heure suprême ou croula la domination française. En ces jours d'infortune, quand la patrie en deuil pleurait ses malheurs, quand le drapeau aux fleurs de lys se repliait vers la France, quand la noblesse, infidèle à sa mission, livrait sans défense le peuple à la haine du vainqueur, qui releva le courage de la nation et lui apprit à lever des regards vers le ciel ? C'est le prêtre, Le drapeau français en lambeau avait disparu dans la tourmente. Il fallait cependant un drapeau pour rallier les débris du peuple vaincu : le prêtre se pencha pour ramasser la croix qui flottait comme une épave, après le naufrage, sur une mer de sang et de larmes. Conquérant nouveau, il dressa fièrement aux yeux de ses frères la bannière triomphante de la croix ; il la planta dans notre sol afin qu'elle pût y croître, et comme un arbre immense

couvrir de ses rameaux notre jeune patrie. Partout s'élevèrent des temples en l'honneur du Dieu qui tue et ressuscite, et le peuple, agenouillé au pied des autels, entonna l'hymne de la reconnaissance : *Dignus est accipere virtutem, honorem et gloriam ; le prêtre est digne de recevoir la puissance l'honneur et la gloire.* (1) Et si quelque voix discordante se fit entendre pour dire comme autrefois les Juifs à Jésus-Christ : *Nolumus hunc regnare super nos, nous ne voulons pas qu'il règne sur nous,* (2) une immense acclamation, s'élevant de la tombe de nos aïeux, de tous les points de la patrie et du cœur de tout un peuple, répondit : oui, le prêtre est digne de la puissance, avec nous il a été à la peine, ses yeux ont pleuré nos larmes, et son cœur a saigné de nos blessures, qu'il règne sur nous : *dignus est accipere virtutem honorem et gloriam.*(3)

(1) Apoc. 4. 11.
(2) Luc. 19. 4.
(3) Apoc. 4. 11.

Je termine, j'ai déjà trop longtemps abusé de votre bienveillante attention. Mais avant de finir, demandons-nous quels sont nos devoirs envers la Providence qui nous a si visiblement protégés depuis l'origine de la colonie jusqu'à ce jour ? Ils se résument dans un seul : la reconnaissance.

Ce matin, en passant devant le palais du Parlement, qui s'élève sur les hauteurs de Québec, comme le symbole vivant de notre autonomie provinciale, vous avez pu lire sur son noble fontispice, gravée en lettres d'or, cette parole éloquente dans sa simplicité : *je me souviens.*

N'est-ce pas la formule de nos devoirs envers Dieu et la patrie ?

Je me souviens ! Oui, je me souviens de la *foi* de mes aïeux. N'oublions jamais que c'est au prix de leur sang qu'ils nous ont conservé ce précieux dépôt. Héritiers de la même foi et prosternés aujourd'hui au pied de

l'autel qui reçut leurs serments, répétons ensemble ce cri des gladiateurs romains que nous purifierons en l'adressant au roi immortel des siècles : *Ave, Christe, morituri te salutant ;* salut, autels de mon Dieu, salut, autel de la patrie, nous aussi nous mourrons, s'il le faut, pour la défense de notre foi.

Je me souviens ! Je me souviens de leur *confiance* en la Providence aux heures de l'infortune. Si des jours mauvais devaient se lever encore sur notre chère patrie, jurons aujourd'hui de nous confier en cette même Providence qui sera notre appui, notre force, et notre consolation.

Je me souviens ! Je me souviens de l'*union* de mes pères dans l'amour de Dieu et de la patrie, dans le respect de l'autorité. Jurons aujourd'hui de marcher sur leurs traces, d'imiter leur héroïque dévouement, leur obéissance à l'autorité civile et religieuse, et quelles que soient les épreuves que nous réserve

l'avenir, répétons dans un dernier élan de foi, d'espérance et d'amour : *Deus providebit ;* Dieu sera ici bas notre providence, et dans la céleste patrie, notre immortelle récompense.

LAUS DEO.
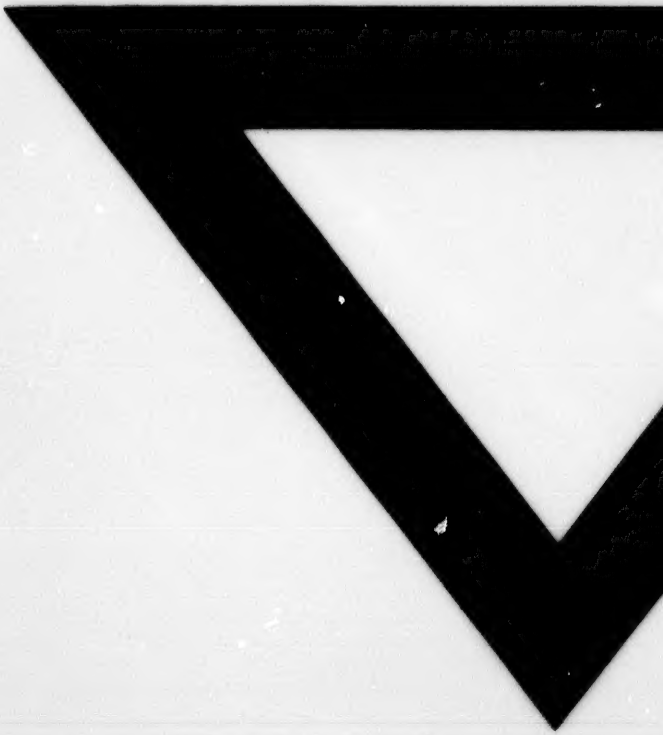
nier élan
ar : *Deus*
otre pro-
rie, notre